

## Tenez-vous prêts !

*Le 5 juin 2005, la population neuchâteloise acceptait à près de 75% le principe de l'établissement hospitalier multisite cantonal. Il y a un an à peine, les conventions d'intégration des différents sites à l'Hôpital neuchâtelois étaient signées par les propriétaires, qu'ils soient Conseils de fondations ou villes.*

*Que de chemin parcouru depuis : nouvelle identité, nomination d'une équipe de direction issue majoritairement du vivier constitué par les cadres des sites, mais, surtout, élaboration et présentation du plan d'actions précisant les intentions de l'Hôpital neuchâtelois pour la période 2006-2009.*

*L'Hôpital neuchâtelois est allé très vite en besogne pendant sa première année d'existence, les objectifs et les échéances l'exigeaient ; il entend ne pas se priver de vos compétences pendant la phase de construction de l'offre hospitalière neuchâteloise des prochaines années, qui nous attend dès le début 2007, quel que soit le choix du Conseil d'Etat quant aux options à suivre.*

*Que celles et ceux qui ont manifesté des regrets ou de la grogne à n'avoir pas été associés à l'élaboration du plan d'actions se tiennent prêts : la direction générale va les solliciter pour construire, asseoir et organiser l'Hôpital neuchâtelois de demain.*

*La direction générale*

## Les bons vœux de la direction

Difficile mission pour la direction générale que de formuler les habituels vœux de fin d'année à votre attention. Probablement parce que rien ne ressemble à l'habitude dans le paysage sanitaire neuchâtelois en ce moment : restrictions budgétaires, plan d'actions pour y répondre, remise en question du cadre de travail, menaces sur les emplois. En un mot : incertitude, et ce à tous les niveaux.

Nous n'avons pas d'autre choix que d'attendre celui que fera le Conseil d'Etat dans l'éventail des propositions que nous lui avons adressées à travers notre plan d'actions, et de passer les Fêtes de fin d'année dans un climat d'incertitude, que vous partagez avec nous.

Puissiez-vous tout de même passer d'agréables moments, entourés par vos familles, qui vivent peut-être, elles-aussi, des remises en question professionnelles ou personnelles. Il semble que ce soit dans l'air du temps, même si c'est discutable, même si c'est difficile.

Soyez sûrs de notre solidarité pour cette période de Fêtes et pour une année 2007 qui s'annonce riche en changements, voilà notre seule certitude.



## Décisions du Conseil d'Etat : sans doute en janvier

Le Conseil d'Etat a donné jusqu'au 15 décembre aux organismes qu'il a consultés pour rendre leur copie. Le Conseil des Hôpitaux, commission consultative du Conseil d'Etat, prendra quant à lui position d'ici au 15 janvier.

La loi prévoit en effet que l'avis du Conseil des Hôpitaux est requis pour tout changement stratégique en matière de politique sanitaire, de modifications quant aux sites hospitaliers ou à leurs missions. Laurent Kurth, conseiller communal en Ville de La Chaux-de-Fonds en a été nommé président en novembre dernier.

Le Conseil d'Etat a prévu de traiter le dossier en janvier. Il y a fort à parier donc que nous pourrons vous en dire davantage sur les options retenues dans un prochain **H.com**.

## Piquet de la direction générale

Un piquet de la direction générale est organisé pour faire face, cas échéant, à des situations critiques sur le terrain et permettre la prise de décisions rapides engageant l'Hôpital neuchâtelois.

La direction générale veut pouvoir être présente avec vous sur le terrain lorsque la situation l'exige, également pendant les week-ends et les jours fériés. Elle a donc instauré un piquet par rotation entre ses membres.

A titre d'exemple, M. Francis Bécaud, directeur logistique assurera le piquet pendant les Fêtes de Noël alors que M. Blaise Della Santa, directeur des ressources humaines prendra le relais pour le Nouvel an. Les services de sécurité et les téléphonistes des différents sites ont en mains les coordonnées auxquelles ils peuvent être atteints.

Contact: Muriel Desaulles Chargée de communication Route de Landeyeux

## Nominations médicales

La direction générale poursuit le déploiement des mesures contenues dans le plan d'actions et qui sont de sa compétence (mesures ne touchant ni aux sites ni à leurs missions). Ainsi, la mise en place des départements médicaux transversaux est-elle en cours; l'un des premiers pas consistant à nommer les médecins-chefs de ces départements : Le **Dr Bernard Laubscher** (pédiatrie) et le **Dr Paul Tolck** (gynécologie-obsétrique) ont été nommés médecins-chefs de départements avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le **Dr Pierre Arni**, jusqu'ici directeur médical du site de Pourtalès, secondera le Dr Munday dans la mise en place des départements médicaux cantonaux, sur mandat et pour une période déterminée de six mois.

2046 Fontaines 032 854 47 39 muriel.desaulles@ne.ch

## Il y a urgence ...et urgence

L'Hôpital neuchâtelois propose dans son plan d'actions de fermer les policliniques des sites de La Béroche, de Landeyeux et du Locle. Voilà qui aiguise l'esprit critique de la population envers le service des urgences de Pourtalès, censé accueillir une partie des patients des structures qu'on prévoit de fermer.

Plusieurs courriers adressés à la direction de l'Hôpital neuchâtelois et à la presse locale font état d'attentes excessives dans le service des urgences de l'Hôpital Pourtalès. Plutôt qu'une réaction au coup par coup, la direction générale de l'Hôpital neuchâtelois privilégie une information sur sa propre appréciation de la situation, sur les mesures prises et sur la problématique générale des services d'urgences.

### Policlinique

Une policlinique accueille en principe des patients annoncés, sur rendez-vous, un peu à la manière d'un cabinet médical, alors qu'un service d'urgences ne reçoit par définition que des patients de manière inopinée et pour un éventail de pathologies allant du problème le plus bénin à l'urgence vitale.

Une policlinique, comme celle de Pourtalès (2<sup>e</sup> étage), accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi pendant la journée les patients adultes pour des examens préalables à un séjour hospitalier (pré-hospitalisation par exemple) ou suite à une hospitalisation (retrait de plâtre, de fils, contrôle post-opératoire, etc.). Y sont pris en charge également sur rendez-vous les patients ambulatoires de gynécologie, de pneumologie, de cardiologie, etc. Un dénominateur commun entre tous ces patients : un rendez-vous pris préalablement (dans les jours précédents, voire le jour même dans certains cas) et une l'attente uniquement dans des situations exceptionnelles.

### Urgences

Dans un service d'urgences, ouvert 24 heures sur 24, les patients ne prennent pas rendez-vous (même si certains prennent la peine d'annoncer préalablement leur arrivée). L'afflux de patients y est extrêmement variable, en fonction de la saison, du jour de la semaine et de l'heure par exemple. Il est donc probable qu'on y attende, en fonction du nombre de patients présents et de leurs pathologies. De manière schématique, on trouve aux urgences des patients relevant de trois niveaux de priorités : urgences de **priorité I** (infarctus, problème respiratoire sévère, accident grave) qui correspondent à des urgences vitales pour lesquelles une prise en charge et des soins immédiats sont indispensables. Urgences de **priorité II** (mal de ventre, chute, douleurs, etc.) pour lesquelles une prise en charge et un examen sont nécessaires dans les meilleurs délais sans que la vie du patient soit en danger. Les patients de priorité II n'attendent que dans la mesure où des patients de priorité I ne viennent pas interférer dans la liste de progression. Urgences de **priorité III** enfin (état grippal, chute il y a plusieurs jours, etc.) pour lesquelles un examen est nécessaire mais qui ne sont clairement pas prioritaires dans un service d'urgences et à qui on conseille de recourir à leur médecin traitant ou au médecin de garde si elles ne peuvent ou ne souhaitent pas attendre qu'une place se libère aux urgences.

### Attendre aux urgences ou consulter son médecin traitant ?

On peut, par des mesures organisationnelles, améliorer la situation aux urgences de Pourtalès, nous en sommes convaincus et nous nous y employons, en renforçant notamment l'encadrement médical. Cette amélioration est un préalable indispensable à la fermeture de toute policlinique régionale. Par contre, ne nous leurrions pas : l'attente est un dénominateur commun à tous les services d'urgences accueillant des urgences vitales. Cette attente doit être prise en compte dans le choix que font les patients potentiels en cas de problème médical. Si dans les campagnes le recours au médecin traitant ou au médecin de garde reste un réflexe, il n'en est pas de même dans les régions urbaines, dans lesquelles le service des urgences est sollicité pour tous problèmes, du plus grave et plus urgent au plus léger. Nous ne pouvons qu'encourager le recours au médecin traitant ou au médecin de garde (le 144 renseigne à ce sujet) pour les problèmes non aigus.

Finalement, vaut-il mieux attendre de manière raisonnable dans un service d'urgences doté de moyens diagnostics de pointe ou opter pour une prise en charge de proximité qui débouche sur le besoin d'un transfert vers un hôpital principal pour des examens complémentaires ? La question vaut la peine d'être posée, en termes de confort et de temps de prise en charge global pour le patient, mais aussi de coût, dans un canton qui est l'un des plus chers de Suisse en matière de santé.

## Michel von Wyss

Le directeur de la Chrysalide, Michel von Wyss, a annoncé son souhait de quitter l'Hôpital neuchâtelois en juin prochain.

Bien que convaincu de la plus-value apportée par l'Hôpital neuchâtelois, Michel von Wyss n'envisage pas de fonctionner à long terme dans son rôle de directeur de site dans une organisation transversale, n'y trouvant pas un espace à sa mesure. Il souhaite, selon la formule consacrée, donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Avant son départ et sans un brin d'amertume, il a proposé d'organiser, de mettre en place, d'évaluer et d'ajuster avec son équipe de direction une organisation de la Chrysalide garantissant son fonctionnement sans directeur de site et intégrée dans la structure transversale. On le reconnaît bien là. Chapeau bas, Monsieur von Wyss et ...bon vent pour les nouveaux défis que vous vous préparez à vous fixer !

## Bébés au placard ?

**On a pu lire dans la presse locale que les bébés seraient placés dans des bureaux à la maternité de Pourtalès parce que les pouponnières y seraient pleines...**

Encore une rumeur, aussi fausse que fantaisiste. S'il arrive que les infirmières de la maternité de Pourtalès gardent un bébé près d'elles dans le bureau des infirmières, c'est que son état de santé demande une surveillance plus appuyée ou que, et cela arrive, il empêche tout le monde de dormir...

## Conventions de collaboration

L'Hôpital neuchâtelois devient par sa taille un partenaire intéressant pour les centres hospitaliers universitaires. Ainsi, deux premières conventions de collaboration ont été signées par la direction générale. Une convention cadre de collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève et une convention de coordination des activités d'ingénierie biomédicale avec les Hôpitaux universitaires de Genève et le CHUV.